

Directeur/Directrice de magasin

Le directeur ou la directrice de magasin est responsable d'une surface de vente. Il doit respecter les objectifs ainsi que la politique commerciale et sociale, qui ont été fixés par le directeur général ou régional du groupe. Cependant c'est lui qui coordonne l'ensemble des activités du magasin. Il peut avoir plusieurs missions et niveaux de responsabilités suivant le type de magasin.

Spécificités du métier/Compétences requises :

- Déplacements fréquents, mobilité,
- Horaires irréguliers,
- Autonomie, dynamisme et polyvalence,
- Manager.

Les formations qui mènent à ce métier :

- Diplômes d'école de commerce,
- Accessible après une expérience de 3 à 5 ans minimum dans la distribution après une formation de niveau III dans le commerce ou la gestion (DUT, BTS...).

Exemples de formations :

- BTS Management des unités commerciales,
- DUT Techniques de commercialisation,
- Licence pro Commerce et distribution,
- Licence pro Commerce option distribution mention management et gestion de rayon,
- ...

Conditions d'accès aux formations :

Avoir le baccalauréat.

Où vous renseigner ?

ONISEP : www.onisep.fr

ANPE : www.anpe.fr

Fédération des entreprises du commerce et de la distribution : www.fcd.asso.fr